Placements

BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012

BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

Document à caractère promotionnel

BNP Paribas Entreprises,
des experts au cœur de vos projets

BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012 est un FCP à capital garanti [1] à l'échéance. Il a été conçu pour diversifier votre trésorerie stable en conciliant la recherche d'une performance maximale de 12,30 %, soit un rendement actuariel [2] de 3,88 %, et la sécurité du capital investi [3] augmenté d'un gain minimum de 1,54 %, soit un rendement actuariel [2] minimum de 0,50 % à la date d'échéance, le 27 décembre 2012.

3 bonnes raisons d'investir dans BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012 :

❶ Bénéficier potentiellement d'une performance attractive à l'échéance plafonnée grâce au cumul de 3 gains annuels indépendants liés à l'évolution de l'indice DJ Euro Stoxx 50 [4]...

Avec BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012, bénéficiez à l'échéance du 27 décembre 2012 d'une performance finale pouvant aller jusqu'à 12,30 % (soit un taux de rendement actuariel [1] maximum de 3,88 %) au travers d'un mécanisme cumulant 3 gains annuels. Chaque année, le gain annuel est fixé en fonction de la performance de l'indice depuis son niveau d'origine, indépendamment des autres gains annuels.

❷ ...tout en s'assurant un gain minimum de 1,54 % à l'échéance, soit un rendement actuariel minimum de 0,50 %

Avec BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012, vous êtes assurés, à l'échéance, de récupérer votre capital investi [3], augmenté d'un gain minimum de 1,54 % à l'échéance, soit un rendement actuariel [2] de 0,50 %.

La garantie apportée au FCP BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012 par BNP Paribas s'applique le 27 décembre 2012. Pendant la durée de vie du FCP, votre épargne fluctue à la hausse comme à la baisse selon l'évolution de la valeur liquidative du FCP, celle-ci dépendant des paramètres de marché. En cas de sortie avant le 27 décembre 2012, c'est la valeur liquidative du FCP à la date de l'opération qui s'applique, celle-ci peut donc être inférieure ou supérieure à la valeur liquidative garantie à l'échéance.

❸ Diversifier votre trésorerie stable à horizon 3 ans

BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012 vous offre la possibilité d'optimiser le rendement de votre trésorerie stable en misant sur le potentiel de reprise des marchés actions de la zone euro.

[1] Hors fiscalité et hors commission de souscription du FCP BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012, pour tout porteur ayant souscrit au fonds au plus tard le 11 décembre 2009, 13 heures (heure de Paris) et ayant conservé ses parts jusqu'au 27 décembre 2012, suivant les modalités fiscales décrites dans la rubrique « Garantie ou protection » du Prospectus Simplifié ci-joint.

[2] Calculé entre le 11 décembre 2009 exclu et le 27 décembre 2012 inclus, en base Exact/365 (hors fiscalité et prélèvements sociaux).

[3] Pour les porteurs ayant souscrit au fonds avant le 11 décembre 2009 à 13 heures (heure de Paris) et ayant conservé leurs parts jusqu'au 27 décembre 2012, le capital investi correspond à l'investissement initial du souscripteur, hors fiscalité et prélèvements sociaux, déduction faite de la commission de souscription du FCP BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012.

[4] Indice calculé dividendes non réinvestis.

Un mécanisme simple et efficace

Avec BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012, vous cumulez des gains annuels dont la somme peut atteindre 12,30 % à l'échéance du fonds le 27 décembre 2012.
À chaque date de constatation annuelle, on observe l'évolution depuis l'origine de l'indice DJ Euro Stoxx 50 et on détermine le montant du gain annuel :

- Pour l'année 1, le gain annuel est fixé à 2,05 % si l'indice est en hausse de 5 % ou plus par rapport à son cours d'origine. Sinon, le gain annuel enregistré pour l'année 1 est égal à 0.
- Pour l'année 2, le gain annuel est fixé à 4,10 % si l'indice est en hausse de 10 % ou plus par rapport à son cours d'origine[5]. Sinon, le gain annuel enregistré pour l'année 2 est égal à 0.
- Pour l'année 3, le gain annuel est fixé à 6,15 % si l'indice est en hausse de 15 % ou plus par rapport à son cours d'origine[5]. Sinon, le gain annuel enregistré pour l'année 3 est égal à 0.

À l'échéance, la performance finale du fonds est égale au meilleur entre 1,54 % et la somme des 3 gains annuels ainsi constatés, dans la limite de 12,30 %, soit un rendement actuariel[6] compris entre 0,50 % et 3,88 %.

Profiter d'une performance prédéterminée liée à l'évolution de l'indice phare de l'activité en zone euro

Dans un contexte économique perturbé pénalisant les places financières depuis deux ans, les indicateurs de marché laissent à nouveau espérer un scénario économique plus favorable. Ainsi, les économistes de BNP Paribas Asset Management estiment que les sociétés de la zone euro présentent des perspectives de croissance et un potentiel de revalorisation attractif à court et moyen terme.

Le Dow Jones Euro Stoxx 50 est l'indice des marchés actions de la zone euro, regroupant 50 sociétés leaders sur leur secteur parmi les plus importantes capitalisations.

Répartitions géographique et sectorielle de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 au 08/09/2009 (Source : Stoxx Ltd- répartition par pondération dans l'indice)

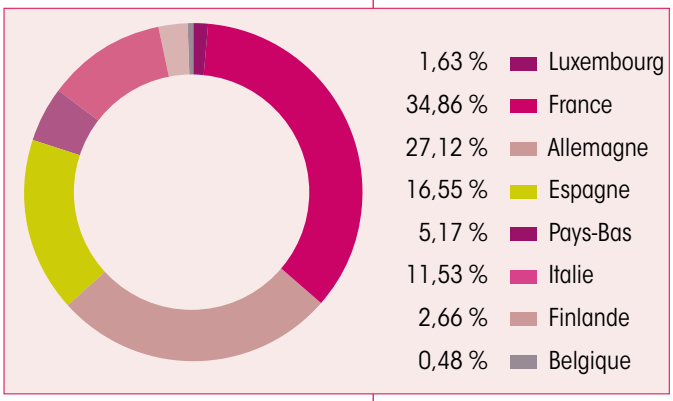

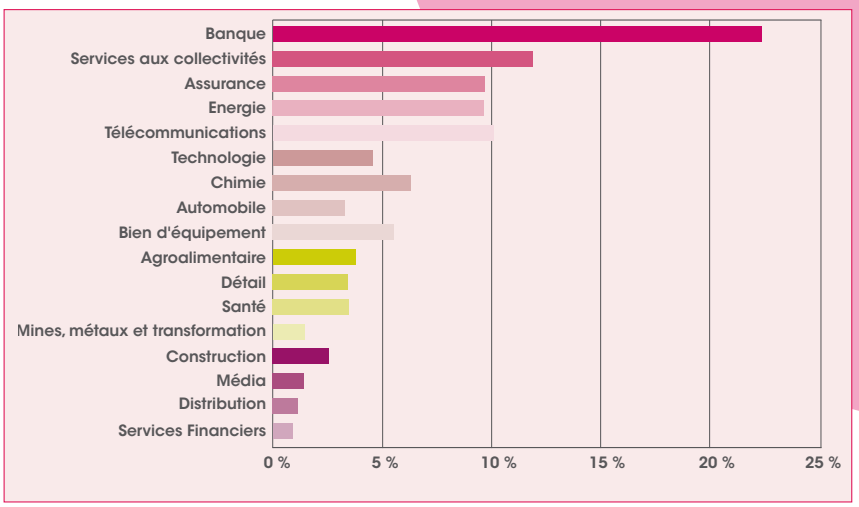

[5] Cours d'origine = cours de clôture de l'Indice sur sa Bourse de Cotation en date du 15 décembre 2009.
[6] Calculé entre le 11 décembre 2009 exclu et le 27 décembre 2012 inclus, en base Exact/365 (hors fiscalité et prélèvements sociaux).

Une réponse adaptée dans un contexte de hausse régulière et modérée des marchés actions

L'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 doit progresser d'au moins 5 % la première année, 10 % la deuxième année et 15 % la troisième année par rapport à son niveau initial pour que la somme des 3 gains annuels soit à son niveau maximum de 12,30 % (soit un rendement actuariel[7] de 3,88 %).
Ainsi ce fonds est particulièrement bien adapté pour vous offrir des perspectives de performance attractive dans un contexte de reprise progressive des marchés actions de la zone euro.

Période de commercialisation : du 26 octobre 2009 au 11 décembre 2009, 13 heures (heure de Paris)
Exemples : Les données chiffrées utilisées dans ces exemples ne sont fournies qu'à titre illustratif.

Scénario favorable : hausse de l'indice sur l'ensemble de la période

Cours de référence de l'indice (en base 100)	**Cours Annuel 1**	**Performance Annuelle de l'Indice** à la Date de Constatation Annuelle 1	**Cours Annuel 2**	**Performance Annuelle de l'Indice** à la Date de Constatation Annuelle 2	**Cours Annuel 3**	**Performance Annuelle de l'Indice** à la Date de Constatation Annuelle 3
100,00	105,11	5,11 %	112,62	12,62 %	117,84	17,84 %
	La performance Annuelle de l'Indice est-elle supérieure ou égale à 5,00 % ?	OUI	La performance Annuelle de l'Indice est-elle supérieure ou égale à 10,00 % ?	OUI	La performance Annuelle de l'Indice est-elle supérieure ou égale à 15,00 % ?	OUI
	Gain Annuel 1	**2,05 %**	**Gain Annuel 2**	**4,10 %**	**Gain Annuel 3**	**6,15 %**
					Gain Annuel 1 + Gain Annuel 2 + Gain Annuel 3	12,30 %
					Performance Finale = somme des 3 Gains Annuels, Gain Minimum de 1,54 %	**12,30 %**
					Rendement actuariel	**3,88 %**

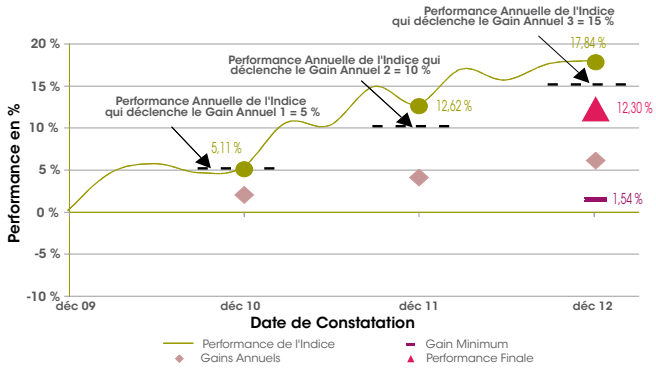

Gain annuel 1 = 2,05 %
+
Gain annuel 2 = 4,10 %
+
Gain annuel 3 = 6,15 %

Performance Finale = 12,30 %
= somme des trois Gains Annuels, Gain Minimum de 1,54 %
Rendement actuariel = 3,88 %

Cette hypothèse correspond à un scénario dans lequel la Performance Annuelle de l'indice DJ EuroStoxx 50 est supérieure à 5 % la première année, 10 % la deuxième année et 15 % la troisième année.
Les Gains Annuels enregistrés sont donc respectivement de 2,05 %, 4,10 % et 6,15 %.
À 3 ans, la Performance Finale, égale au meilleur entre la somme des 3 Gains Annuels et un Gain Minimum de 1,54 %, est de 12,30 %, soit un rendement actuariel de 3,88 %[8] . Il s'agit de la Performance Finale maximum.

[7] Calculé entre le 11 décembre 2009 exclu et le 27 décembre 2012 inclus, en base Exact/365 (hors fiscalité et prélèvements sociaux).
[8] Rendement actuariel calculé entre le 11 décembre 2009 exclu et le 27 décembre 2012 inclus, en base Exact/365 (hors fiscalité et prélèvements sociaux).

Dans cet exemple, si la Valeur Liquidative de Référence était de 1.000,00 euros, alors la Valeur Liquidative du Fonds le 27 décembre 2012 serait égale à 1.123,00 euros.

Scénario intermédiaire : hausse de l'indice sur la période avec un léger repli en milieu de période

Cours de référence de l'indice (en base 100)	**Cours Annuel 1**	**Performance Annuelle de l'Indice** à la Date de Constatation Annuelle 1	**Cours Annuel 2**	**Performance Annuelle de l'Indice** à la Date de Constatation Annuelle 2	**Cours Annuel 3**	**Performance Annuelle de l'Indice** à la Date de Constatation Annuelle 3
100,00	106,93	6,93 %	104,97	4,97 %	116,54	16,54 %
	La performance Annuelle de l'Indice est-elle supérieure ou égale à 5,00 % ?	OUI	La performance Annuelle de l'Indice est-elle supérieure ou égale à 10,00 % ?	NONI	La performance Annuelle de l'Indice est-elle supérieure ou égale à 15,00 % ?	OUI
	Gain Annuel 1	**2,05 %**	**Gain Annuel 2**	**0,00 %**	**Gain Annuel 3**	**6,15 %**
					Gain Annuel 1 + Gain Annuel 2 + Gain Annuel 3	8,20 %
					Performance Finale	**8,20 %**
					= somme des 3 Gains Annuels, Gain Minimum de 1,54 %	
					Rendement actuariel	**2,62 %**

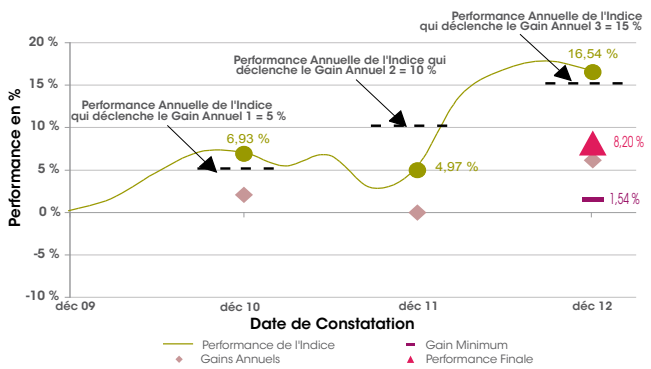

Gain annuel 1 = 2,05 %
+
Gain annuel 2 = 0,00 %
+
Gain annuel 3 = 6,15 %

Performance Finale = 8,20 %
= somme des trois Gains Annuels, Gain Minimum de 1,54 %
Rendement actuariel = 2,62 %

Cette hypothèse correspond à un scénario dans lequel l'indice DJ EuroStoxx 50 est en hausse sur l'ensemble de la période malgré un léger repli à horizon 2 ans.
À la fin de la première année, la Performance Annuelle de l'Indice est supérieure à 5 %. Ainsi le Gain Annuel 1 est de 2,05 % pour cette année. En revanche, la Performance Annuelle de l'Indice la deuxième année est inférieure à 10 % et le Gain Annuel 2 est donc nul. La troisième année, la Performance Annuelle de l'Indice est supérieure à 15 % et le Gain Annuel 3 est de 6,15 %.
À l'échéance, la Performance Finale, égale au meilleur entre la somme des 3 Gains Annuels et un Gain Minimum de 1,54 %, est donc égale à 8,20 % (2,05 % + 0 % + 6,15 %), soit un rendement actuariel de 2,62 %[9] .
Dans cet exemple, si la Valeur Liquidative de Référence était de 1.000,00 euros, alors la Valeur Liquidative du Fonds le 27 décembre 2012 serait égale à 1.082,00 euros.

[9] Rendement actuariel calculé entre le 11 décembre 2009 exclu et le 27 décembre 2012 inclus, en base Exact/365 (hors fiscalité et prélèvements sociaux).

Scénario défavorable : hausse de l'Indice sur la période mais insuffisante pour toucher les Gains Annuels

Cours de référence de l'indice (en base 100)	**Cours Annuel 1**	**Performance Annuelle de l'Indice** à la Date de Constatation Annuelle 1	**Cours Annuel 2**	**Performance Annuelle de l'Indice** à la Date de Constatation Annuelle 2	**Cours Annuel 3**	**Performance Annuelle de l'Indice** à la Date de Constatation Annuelle 3
100,00	103,88	3,88 %	107,36	7,36 %	114,25	14,25 %
	La performance Annuelle de l'Indice est-elle supérieure ou égale à 5,00 % ?	NON	La performance Annuelle de l'Indice est-elle supérieure ou égale à 10,00 % ?	NON	La performance Annuelle de l'Indice est-elle supérieure ou égale à 15,00 % ?	NON
	Gain Annuel 1	0,00 %	**Gain Annuel 2**	0,00 %	**Gain Annuel 3**	0,00 %
					Gain Annuel 1 + Gain Annuel 2 + Gain Annuel 3	0,00 %
					Performance Finale = somme des 3 Gains Annuels, Gain Minimum de 1,54 %	**1,54 %**
					Rendement actuariel	**0,50 %**

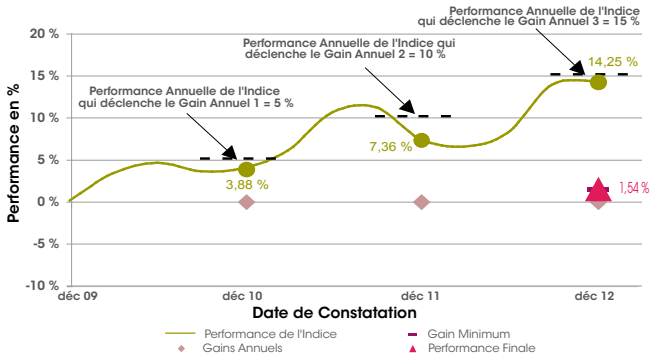

Gain annuel 1 = 0,00 %
+
Gain annuel 2 = 0,00 %
+
Gain annuel 3 = 0,00 %

Performance Finale = 1,54 %
= somme des trois Gains Annuels, Gain Minimum de 1,54 %
Rendement actuariel = 0,50 %

Cette hypothèse correspond à un scénario où l'Indice est en hausse sur la période mais celle-ci reste chaque année insuffisante pour bénéficier des Gains Annuels.
À la fin de la première année, l'Indice est en hausse mais sa Performance Annuelle de 3,88 % est inférieure à 5 %. En conséquence, le Gain Annuel pour cette année est nul. Par la suite, l'Indice poursuit sa phase de hausse mais ses Performances Annuelles en fin de deuxième et de troisième année restent respectivement inférieures à 10 % et 15 %. Ainsi, les Gains Annuels pour ces 2 années sont également nuls.
À 3 ans, la Performance Finale, égale au meilleur entre la somme des 3 Gains Annuels et un Gain Minimum de 1,54 %, est donc égale au Gain Minimum de 1,54 %, soit un rendement actuariel de 0,50 %[10], la somme des 3 Gains Annuels étant nulle.
Dans cet exemple, si la Valeur Liquidative de Référence était de 1.000,00 euros, alors la Valeur Liquidative du Fonds le 27 décembre 2012 serait égale à 1.015,40 euros.
Dans tous les cas, la Valeur Liquidative à la Date d'Echéance sera au moins égale à la Valeur Liquidative de Référence[11] majorée du Gain Minimum de 1,54 %. Cela vaut en particulier pour le scénario défavorable.

[10] Rendement actuariel calculé entre le 11 décembre 2009 exclu et le 27 décembre 2012 inclus, en base Exact/365 (hors fiscalité et prélèvements sociaux).
[11] Voir la rubrique i. « Garantie ou protection ».

Caractéristiques générales du fonds :

Code ISIN : FR0010807354

Dénomination : BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012

Forme juridique : FCP de droit français

Nourricier : Fonds nourricier du FCP Klé Gestion Euribor R

Classification : Fonds à formule

Société de gestion : BNP Paribas Asset Management

Durée de la formule : La durée nécessaire pour bénéficier de la formule est la durée de la garantie, soit 3 ans et 16 jours (jusqu'au 27 décembre 2012).

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de clôture de l'exercice : Dernier Jour de Bourse de Paris du mois de décembre (1er exercice : dernier Jour de Bourse de Paris du mois de décembre 2010).

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne

Conditions de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées (en J) du lundi au vendredi jusqu'à 13 heures, heure de Paris, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée de J+1. Débit / Crédit en compte : J+2.

Commission de souscription :
- 2 % maximum (non acquis à l'OPCVM) jusqu'au 11 décembre 2009, 13 heures, heure de Paris
- 5 % maximum (acquis à l'OPCVM) à compter du 11 décembre 2009, après 13 heures, heure de Paris

Commission de souscription indirecte : Néant

Commission de rachat :
- 0,25 % (non acquis à l'OPCVM) jusqu'au 11 décembre 2009, 13 heures, heure de Paris
- 0,25 % (acquis à l'OPCVM) à compter du 11 décembre 2009, après 13 heures, heure de Paris
- Néant le 27 décembre 2012.

Commission de rachat indirecte : Néant

Cas d'exonération : Les opérations de rachat/souscription portant sur le même nombre de parts et effectuées le même jour sur la même valeur liquidative par un même porteur personne morale ne sont soumises ni à une commission de rachat ni à une commission de souscription acquise ou non acquise.

Valeur liquidative d'origine : 1 000 EUR

Nombre minimum de part(s) à la souscription : 1 part

Frais de gestion maximum : 1,20 % TTC de l'actif net par an

Frais de gestion indirect : 0,04 % TTC de l'actif net par an déduction faite des OPCVM

Avertissement

Avant de souscrire au FCP BNP Paribas Euro Stoxx Décembre 2012, vous devez lire attentivement le prospectus simplifié, document règlementaire agréé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ce FCP est construit dans la perspective d'un investissement jusqu'au 27 décembre 2012. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à la date d'échéance prévue. Si vous revendez vos parts avant l'échéance, le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres de marché applicables à la date de l'opération. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

Le droit de rétractation prévu par l'article L341-16 du Code monétaire et financier, relatif au démarchage, ne s'applique pas aux parts ou actions d'OPCVM.

Ce document ne doit pas être considéré comme une sollicitation, une recommandation ou une offre de souscrire ou de conclure une quelconque opération sur ce FCP et n'emporte aucun engagement contractuel de la part de BNP Paribas.

BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

BNP Paribas Asset Management - Société par actions simplifiée au capital de 62 845 552 euros - Siège social : 1 Boulevard Haussmann, 75009 Paris - RCS Paris 319 378 832 - Réalisation : Studio BNPP IP - Octobre 2009 - PL1009551
Illustration : © Les éditions Blake et Mortimer (Dargaud-Lombard S.A) / STUDIO JACOBS 2007